

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE NEUILLY-PLAISANCE
LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2026

LE PRESIDENT

CHRISTIAN DEMUYNCK

Nombre de membres composant
Le Conseil d'Administration : 13

L'an deux mille vingt-six, le mardi 28 avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par Monsieur Christian DEMUYNCK, Président, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Mme YILMAZ, Vice-Présidente du CCAS.

ETAIENT PRÉSENTS :

Mme YILMAZ, M. MAASSRY, Mme HENNECHART, Mme COMBES, M. BOURZIK, Mme BIENTZ, M. LEBORGNE, M. ROSSI, Mme MUTIN, Mme SATHOUD

ETAIT ABSENT REPRÉSENTÉ :

M. DEMUYNCK donne pouvoir à Mme YILMAZ

ETAIENT ABSENTES EXCUSÉES :

Mme PORTE
Mme LE BAIL

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme CHATIGNON

N° 2026.04.07 - Compte de gestion de l'exercice 2025 - Budget principal

Sur Présentation de Mme YILMAZ, Vice-Présidente,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 01 68 57
Courriel :
contact@mairie-neuillyplaisance.com

*(Tous les courriers doivent être adressés
impersonnellement à Monsieur le Maire)*

Accusé de réception en préfecture
093-269300216-20260428-2026-04-07-DE
Date de télétransmission : 11/05/2026
Date de réception préfecture : 11/05/2026

Considérant le budget primitif de l'exercice 2025, le détail des dépenses effectuées, le détail des bordereaux de mandats émis ainsi que celui des bordereaux de titres de recettes,

Considérant le compte de gestion de l'exercice 2025 du budget principal dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers, de l'état de l'actif, de l'état du passif,

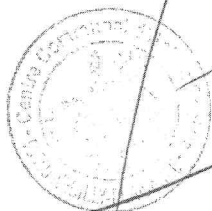
Considérant que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations qui lui sont prescrites de passer dans ses écritures,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITE,**

- **ARTICLE UNIQUE : ADOPTE** le compte de gestion du budget principal du Receveur de l'exercice 2025 arrêté en recettes et dépenses aux sommes de :

Résultat de clôture en fonctionnement :	8 654.83 €
Résultat de clôture en investissement :	3 207.63 €
Solde d'exécution :	11 862.46 €

Christian DEMUYNCK
Maire
Président du CCAS



Brigitte CHATIGNON
Secrétaire

6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 01 68 57
Courriel :
contact@mairie-neuillyplaisance.com

*(Tous les courriers doivent être adressés
impersonnellement à Monsieur le Maire)*

Accusé de réception en préfecture
093-269300216-20260428-2026-04-07-DE
Date de télétransmission : 11/05/2026
Date de réception préfecture : 11/05/2026

Certifié exécutoire

Acte publié le 11 / 05 / 2026